

C.A.P. PLATRIER – PLAQUISTE

SESSION 2007

EPREUVE EP1

Analyse d'une situation professionnelle

Coefficient : 4

Durée : 3 heures

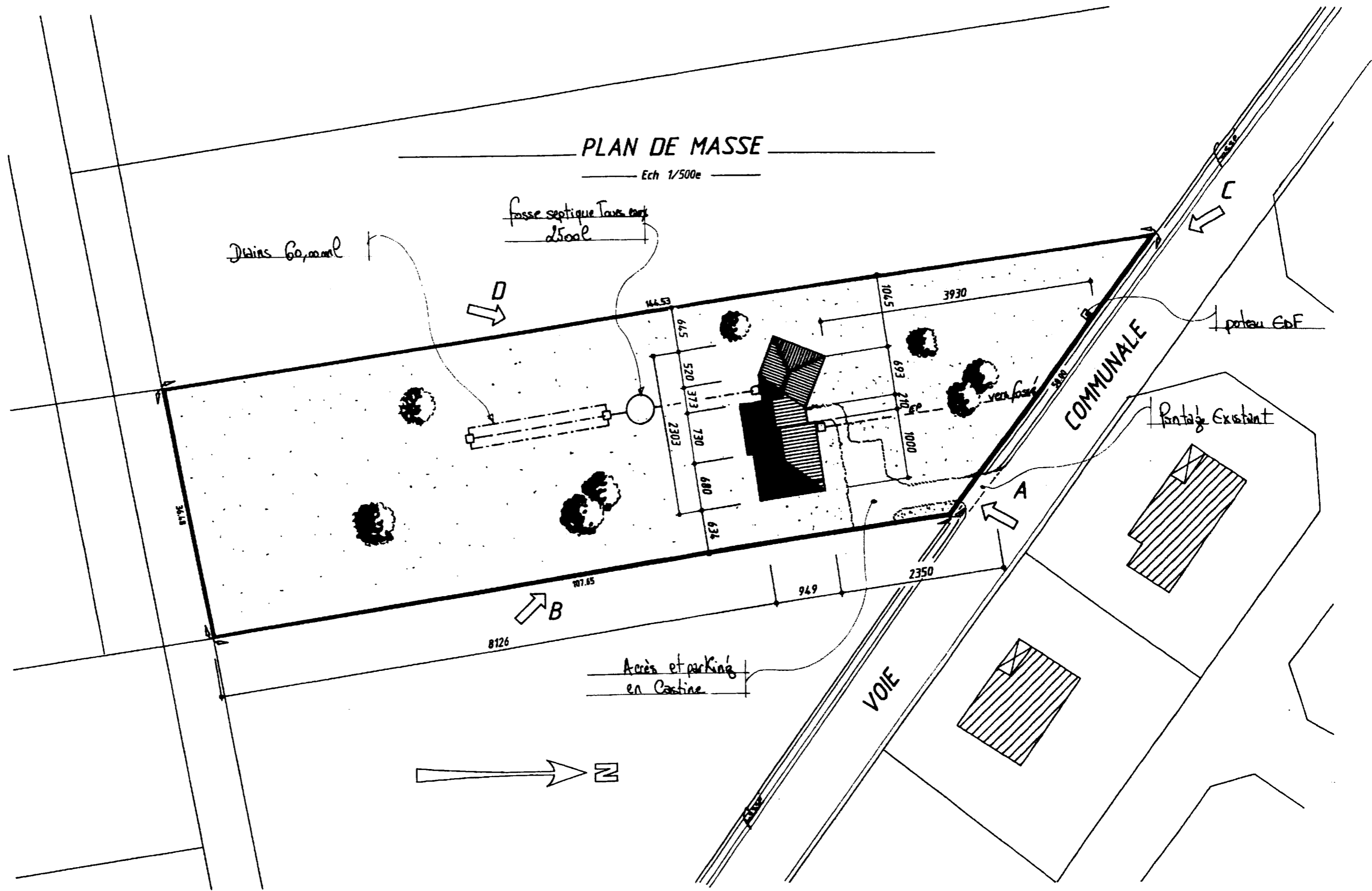
DOSSIER TECHNIQUE

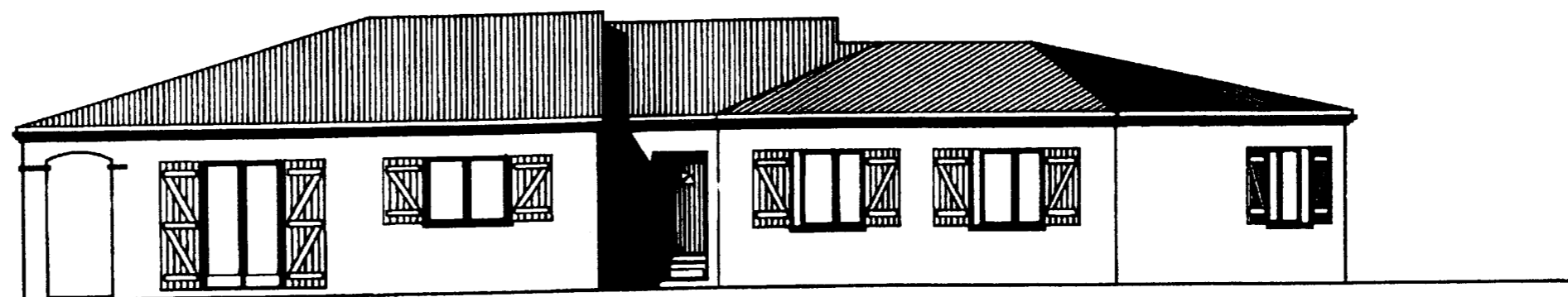
Ce dossier comporte 10 documents numérotés de : DT : 1 / 10 à DT : 10 / 10

Présentation de l'épreuve.	DT : 1 / 10
Plan de masse.	DT : 2 / 10
Les façades Nord et Sud.	DT : 3 / 10
Les façades Ouest et Est.	DT : 4 / 10
Coupes A/A. B/B. C/C.	DT : 5 / 10
Plan .	DT : 6 / 10
Fiche : Les carreaux de plâtre.	DT : 7 / 10
Fiche : La protection incendie.	DT : 7 / 10
Fiche : Lutèce 2000 C.	DT : 8 / 10
Fiche : Plafer 901.	DT : 8 / 10
Fiche : Delta Court.	DT : 9 / 10
Fiche : Les plaques de plâtre.	DT : 9 / 10
Casques et chaussures et sécurité.	DT : 10 / 10
Fiche prévention et sécurité.	DT : 10 / 10

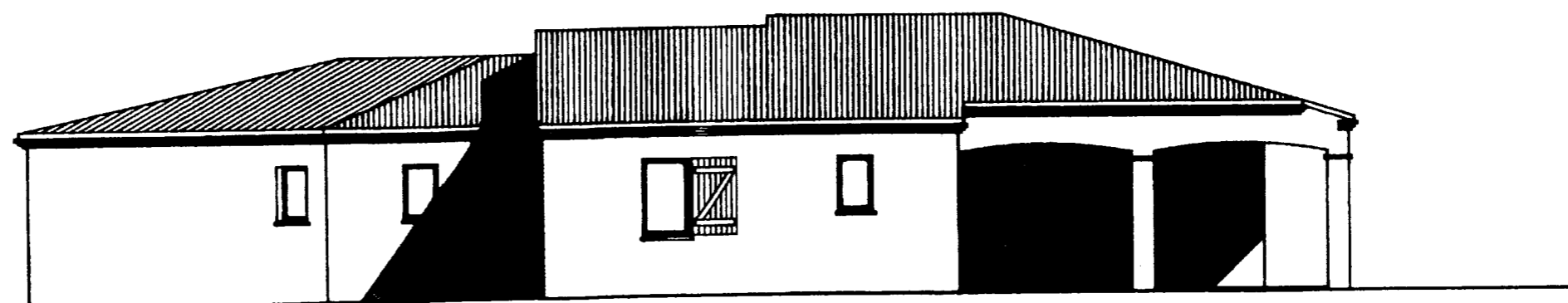
PLAN DE MASSE

Ech 1/500e

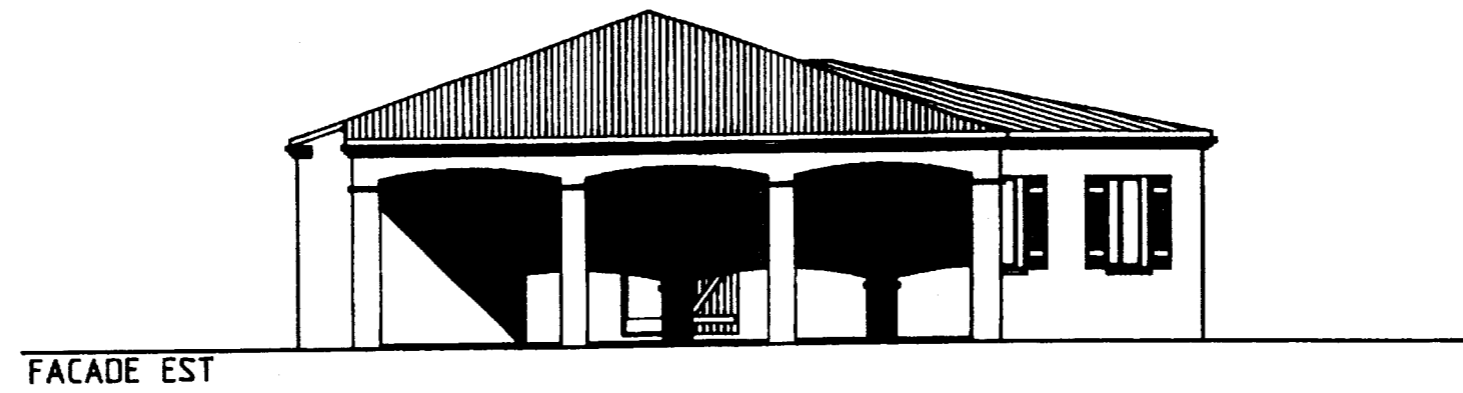
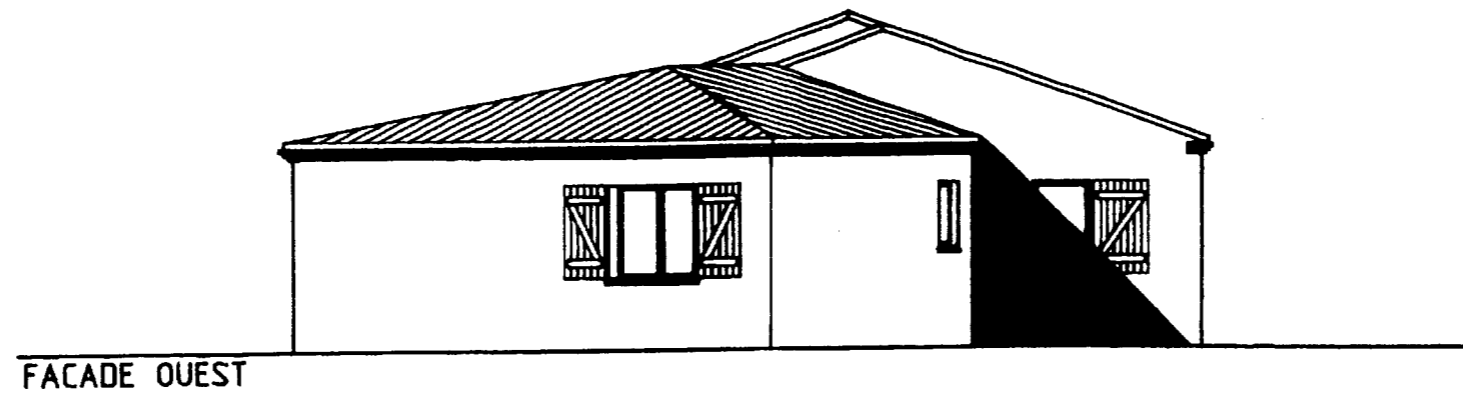


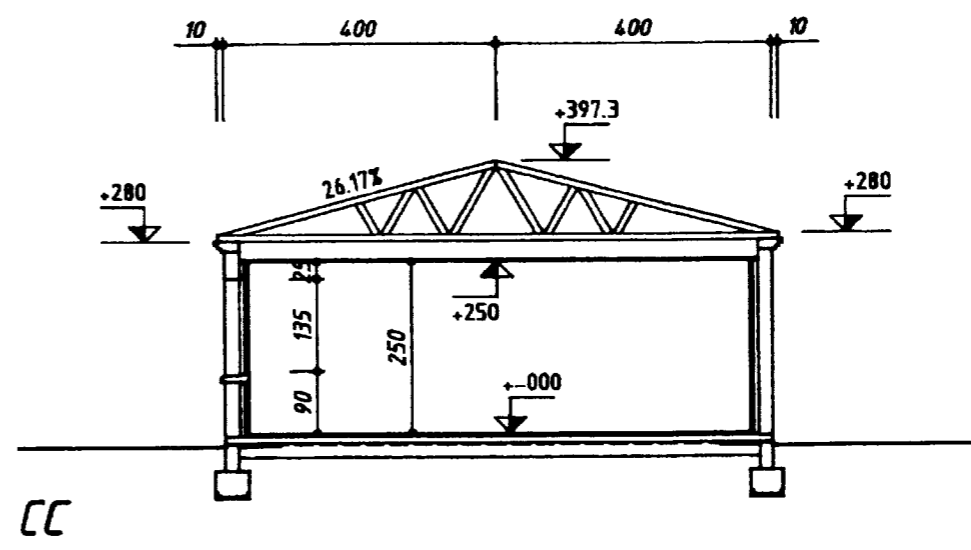
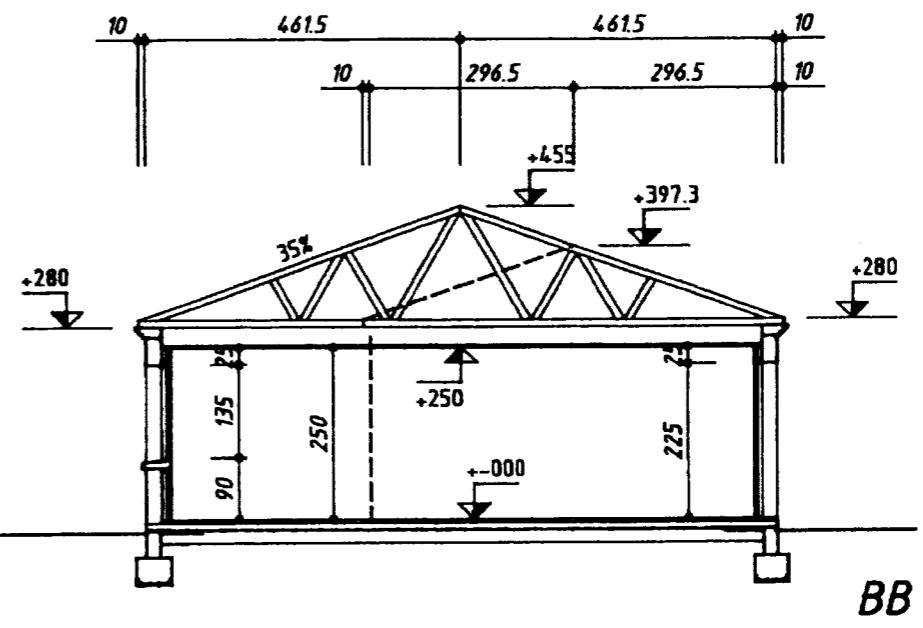
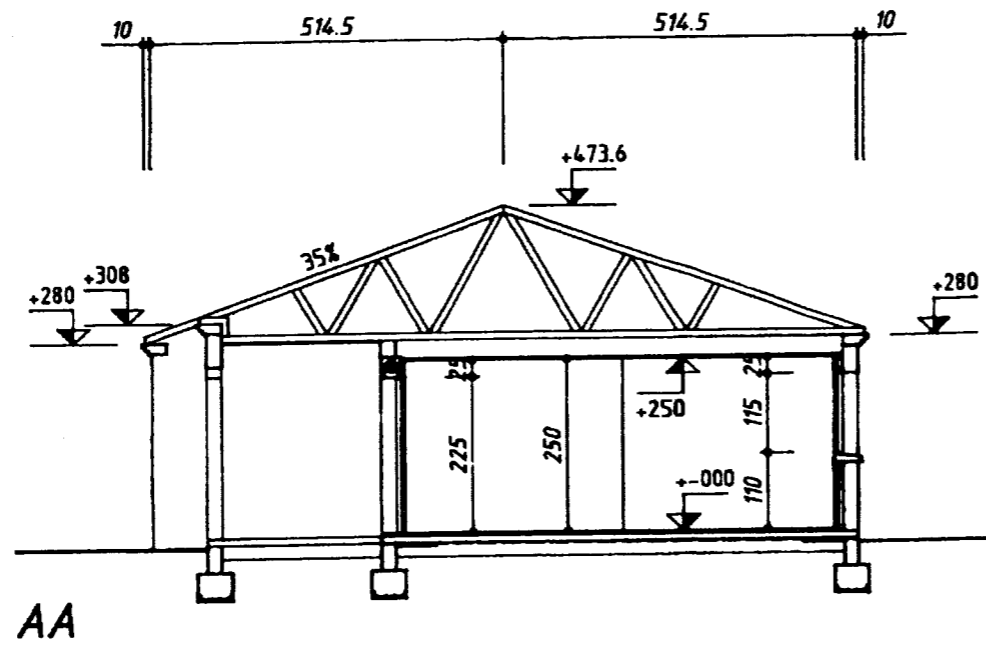


FACADE NORD



FACADE SUD





coupe -

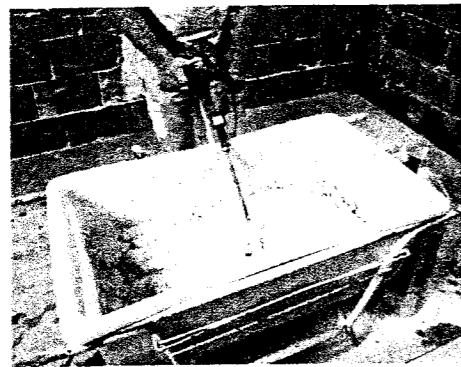
ENDUIRE



Allégé

Lutèce® 2000 C

Plâtre manuel allégé monocouche pour l'enduisage intérieur



Enduisage

- Prise courte (1h15) adaptée aux petites gâchées
- Utilisable immédiatement après gâchage mécanique
- Pâte onctueuse et souple
- Facile à dresser
- Excellent rendu de finition
- Temps de séchage rapide permettant une mise à disposition rapide des locaux
- Très blanc



CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Taux de gâchage :
Eau/Plâtre : env. 73% (env. 24 litres d'eau pour un sac de 33 kg).

Consommation :
env. 8,5 kg/m²/cm d'épaisseur

Epaisseur d'application :
de 8 à 15 mm en une passe

Temps d'utilisation :
Temps d'application : 30 min
Temps de dressage : 25 min
Temps de finition : 20 min
Temps total d'utilisation : 1h15 min

Délai de recouvrement :
Dès que le plâtre est sec (en moyenne 2 semaines selon la saison et l'aération des locaux).

Dureté : > 65 Shore C

Conservation :
4 mois à compter de la date de fabrication inscrite sur le côté du sac, dans son emballage d'origine fermé et protégé de l'humidité.

Conditionnement : 33 kg (Palette de 45 sacs)

Références techniques :
Conforme à la norme : NF B 12-301 PFM - 2 N
Mise en Œuvre conforme à la norme : NF P 71-201 (DTU 25.1)



Plafér 901

Le Plafér 901 est un plâtre manuel traditionnel spécialement conçu pour l'enduisage et le briquetage.

Qualités particulières

- Prise régulière et progressive.
- Excellent rendu de finition.

Caractéristiques

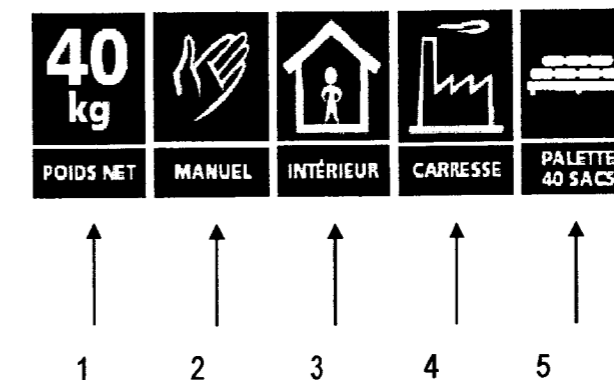
- Rendement au sac : 5,3 m² / sac / cm d'épaisseur
- Consommation : 7,5 kg / m² / cm d'épaisseur
- Taux de gâchage E/P : 100 % (à saturation en briquetage)
- Dureté Shore C / enduit sec : 50
- DTU 25-1
- Classification selon norme NFB 12-301 : PFM-2N

Consignes de mise en œuvre pour enduisage

- Attente : 8 min
- Emploi : 35 min
- Dressage : 15 min
- Temps total : 58 min
- Ajouts sur chantier déconseillés

Consignes de mise en œuvre pour briquetage

- Gâcher à fleur d'eau et utiliser immédiatement
- Emploi : 40 min





Delta Court

Le Delta Court est un plâtre manuel allégé destiné à la réalisation d'enduit.

Qualités particulières

- Utilisable immédiatement après gâchage mécanique.
- Mise en œuvre facile grâce à sa pâte onctueuse et légère.
- Séchage rapide dû à son faible taux de gâchage.
- Blancheur (le Pin).

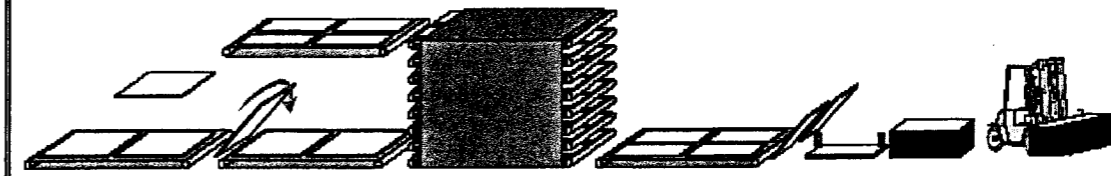
Caractéristiques

- Rendement au sac : 3,9 m² / sac / cm d'épaisseur
- Consommation : 8,5 kg / m² / cm d'épaisseur
- Taux de gâchage E/P : 70 %
- Dureté Shore C / enduit sec : 65
- DTU 25-1
- Classification selon norme NFB 12-301 : PFM-2N

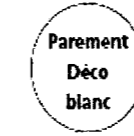
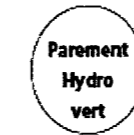
Consignes de mise en œuvre Delta Court Carresse

- Talochage : 30 min
- Dernier réglage : 50 min
- Début lissage : 1 h 05
- Temps total : 1 h 20

33 kg					
POIDS NET	ALLÉGÉ MANUEL	INTÉRIEUR	CARRESSE	LE PIN	PALETTE 40 SACS

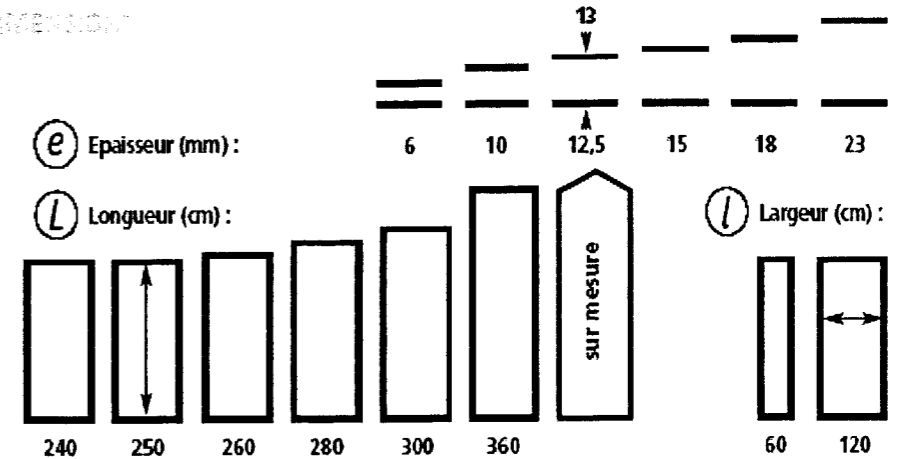


COULEUR D'ENDUIT / CŒUR / PAREMENT / MARQUAGE



COULEUR D'ENDUIT	CŒUR	PAREMENT	MARQUAGE
Parement Standard crème	PRÉGYPLAC		
	Cœur standard	Std Carton standard M1	+ - +
	Cœur haute dureté	M0 Parement incombustible Déco Parement pré-imprimé	Do Do Do pas de marquage
Parement Hydro vert	PRÉGYFLAM		
	Cœur haute résistance au feu	Std Carton standard M1 M0 Parement incombustible	F F F Fo Fo Fo
Parement Déco blanc	PRÉGYFEU		
	Cœur très haute résistance au feu	M0 Parement incombustible (sans carton)	pas de marquage
Parement Déco blanc	PRÉGYDUR		
	Cœur haute dureté	Std Carton standard M1 Déco Parement pré-imprimé	D D D pas de marquage
Parement Déco blanc	PRÉGYROC		
	Cœur très haute dureté	Std Carton standard M1	R R R
Parement Déco blanc	PRÉGYDRO		
	Cœur hydrofugé	Carton hydrofugé Déco Parement pré-imprimé	H H H pas de marquage

ÉPAISSEUR



NATURE DES BORDS

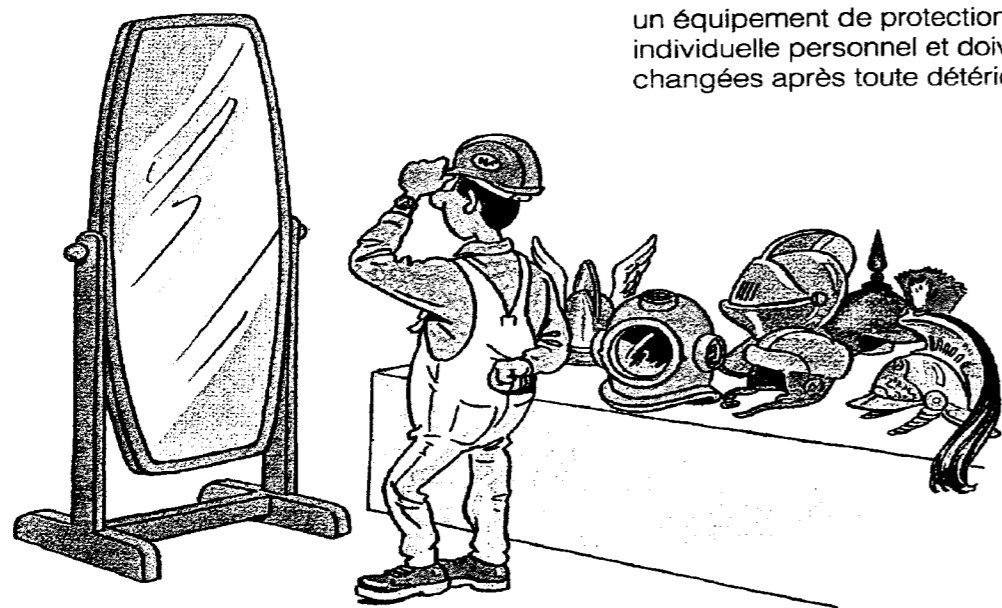
	BA Bord Aminci		BD Bord Droit		BC Bord Coupé		SB Sans Bande
--	--------------------------	--	-------------------------	--	-------------------------	--	-------------------------

2.4.2 Casque et chaussures de sécurité

L'employeur devant mettre à disposition de ses salariés les équipements de protection individuelle appropriés aux risques auxquels ils sont exposés, le casque et les chaussures de sécurité sont les deux types d'équipement que l'on trouve le plus souvent sur les chantiers.

■ 1. CASQUE (NF EN 397)

- S'assurer que les casques portent le marquage CE et, de préférence, la marque NF.
- La calotte du casque subit un vieillissement dû aux ultraviolets ; suivant la nature du matériau constitutif, la date limite d'utilisation est différente ; celle-ci figure dans la notice d'instructions du fabricant et à défaut, retenir une durée de vie de 2 ans dans des conditions normales d'utilisation.
- C'est un équipement de protection individuelle personnel.



- Lors des travaux de montagne de charpentes et ossatures, une jugulaire est obligatoire.

- Stocker les casques à l'abri de la lumière et de la chaleur.

- Réformer tout casque ayant subi un choc important même si des dommages ne sont pas extérieurement apparents.

■ 2. CHAUSSURES OU BOTTES DE SÉCURITÉ (NF EN 345)

- S'assurer que les chaussures possèdent le marquage CE.

- Il existe deux types de protection sur les chaussures pour les activités courantes du BTP : l'embout de protection contre le risque d'écrasement par chute de matériel ou matériau, et la semelle antiperforation contre les blessures par objet piquant traversant la semelle.

- Le choix des chaussures doit se faire en fonction de la nature des travaux, des risques rencontrés ; il est souhaitable d'effectuer des essais de différents modèles en y associant le personnel.

- Les chaussures de sécurité sont un équipement de protection individuelle personnel et doivent être changées après toute détérioration.

Fiche prévention et sécurité

Nota : le responsable de la mise sur le marché de l'EPI doit obligatoirement fournir avec celui-ci une notice d'instructions rédigée en français qui contient des données aussi utiles que

- les instructions de stockage, d'emploi, de nettoyage
- les performances réalisées lors des essais, les indications sur la date de péremption, la signification du marquage lorsqu'il en existe un.

Liste indicative de travaux nécessitant le port d'une protection individuelle

Casques	Tous travaux présentant le risque de chute d'objets à partir d'un niveau supérieur.
Harnais	Tous travaux exceptionnels non répétitifs ou de courte durée exposant à un risque de chute de hauteur.
Chaussures, bottes	Tous travaux présentant le risque de chute d'objets manutentionnés sur les pieds ou d'écrasement, ou de perforation de la semelle par objets pointus.
Lunettes, masques	Tous travaux présentant le risque de projection dans les yeux (burinage, meulage, manipulation produits acides ou caustiques,...) ou exposant à des sources lumineuses de forte puissance (soudage, ...).
Masques, cagoules	Tous travaux effectués dans des milieux pollués (poussières, gaz toxiques, ...).
Tabliers	Tous travaux présentant des risques de projection sur le corps (soudage, manipulation produits dangereux, ...).
Gants	Tous travaux présentant des risques pour les mains (manutention, ferrailage, soudage, ...).
Gilets de sauvetage	Tous travaux à proximité de l'eau présentant des risques de noyade.
Casques antibruit, bouchons	Tous travaux exposant à des niveaux sonores supérieurs à 85 dBA (marteaux piqueurs, battage, palplanches, conduite d'engins, meulage,...).
Genouillères	Tous travaux exposant à une position à genoux prolongée (carreleurs, chauffagistes, étancheurs, ...).